

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille  
recrute 1 contractuel 48h pour le deuxième semestre de l'année universitaire 2022-2023  
dans le champ disciplinaire : TPCA  
THEORIE ET PRATIQUE DE LA CONCEPTION ARCHITECTURALE ET URBAINE  
Ou VILLE ET TERRITOIRE  
(Formation professionnelle continue)

**Adresse administrative et géographique de l'affectation :**

École nationale supérieure d'architecture de Marseille

Adresse : 184 avenue de Luminy – Case 924 – 13288 MARSEILLE Cedex 9

**Contexte et organisation :**

**Formation professionnelle continue (FPC)**

L'ENSA-Marseille est l'une des 5 ENSA à proposer un cursus en formation professionnelle continue (FPC- Profil), sur 4 années.

Les recrutements se réalisent tous les 2 ans. La FPC-Profil est ouverte aux personnes engagées dans la vie active, ayant une activité professionnelle dans le domaine de l'architecture et souhaitant obtenir le Diplôme d'Etat d'Architecte.

Le cursus complet jusqu'au Diplôme d'État d'Architecte s'organise en 4 ans. Les stagiaires intègrent l'équivalent de la 2<sup>e</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle conduisant au diplôme d'études en architecture conférant le grade de Licence ou la 1<sup>ère</sup> année du 2<sup>e</sup> cycle conduisant au Diplôme d'État d'Architecte conférant le grade de Master.

**Les objectifs de la formation FPC sont les suivants**

Les enseignements des 2 cycles assurent une progressivité des acquisitions. Ils sont organisés autour du projet d'architecture et des disciplines qui concourent à l'architecture.

La formation, consiste à transmettre aux stagiaires un savoir « académique » leur permettant de maîtriser la pratique du projet. Dans cette optique, l'apprentissage ne reproduit pas le « projet d'agence », mais se positionne dans une situation théorique, le « projet d'école », mettant l'accent sur la conception du projet architectural et urbain.

**Le 1er cycle** est le moment du déconditionnement et du regard critique sur les réflexes du « faire », acquis en entreprise. Il doit, en outre, permettre aux stagiaires d'acquérir les bases :

- d'une culture architecturale;
- de la compréhension et de la pratique du projet architectural par la connaissance et l'expérimentation des concepts, méthodes et savoirs fondamentaux qui s'y rapportent;
- des processus de conception dans leurs rapports à divers contextes et échelles et en référence à des usages, des techniques et des temporalités.

**Le 2e cycle** est le moment de l'élaboration du nouveau positionnement professionnel personnel faisant suite aux acquisitions théoriques. De plus, il doit permettre au stagiaire:

**De maîtriser :**

- une pensée critique relative aux problématiques propres à l'architecture;
  - la conception d'un projet architectural de manière autonome par l'approfondissement de ses concepts, méthodes et savoirs fondamentaux;
- la compréhension critique des processus d'édification dans leurs rapports à divers contextes et échelles et en référence aux différents usages, techniques et temporalités.

**De se préparer :**

- aux différents modes d'exercice et domaines professionnels de l'architecture ;

à la recherche en architecture

**Pour des questions d'emploi du temps tous les cours de la FPC sont concentrés le vendredi en licence et en première année de Master. En dernière année, les étudiants de la FPC fusionnent avec la formation initiale**

### **Organisation de la formation FPC :**

**En S3 et S4**, plusieurs exercices théoriques ont vocation à « déconditionner » les étudiants des réflexes du faire et à trouver des logiques de projet, plutôt que de répondre à un programme, une réglementation, etc. L'accent est mis sur la représentation (dessins, maquettes). Les étudiants sont généralement déroutés, découvrent que l'on peut penser l'architecture en dehors des contraintes d'usage, de normes, etc. L'objectif étant d'arriver au déconditionnement des réflexes du « faire »

**En S5 et S6**, l'énoncé des exercices est commun avec la formation initiale. S5-FPC & S6-FPC abordent la question de l'espace public et de la ville par l'intermédiaire de l'équipement et du logement collectif.

**En S7, projet et séminaire : « Patrimoine-Préexistence-Réhabilitation »**, les étudiants abordent la problématique de la préexistence en projet, avec des questionnements théoriques (Rigeil / Choay / charte de Venise, ...) et une approche des savoir-faire constructifs anciens en vue de projeter une architecture contemporaine dans un contexte ayant une forte valeur patrimoniale. En parallèle, ils doivent mener un travail de séminaire, celui-ci les conduit à produire une réflexion critique sur un objet XXème. Une série de courts méthodologiques et de cas d'étude accompagnent le séminaire.

Le projet et séminaire du **S08** ont pour ambition d'aborder à la fois les outils de la stratégie urbaine d'une part et ceux de la mise en forme architecturale d'autre part. Le projet urbain et architectural essaiera de poursuivre un récit du territoire initié dans son questionnement. On s'interrogera sur les apports de l'analyse urbaine et de la connaissance de l'histoire des villes, à la pratique et à la conception du projet architectural et urbain.

**L'enseignant recruté aura la charge pédagogique suivante : 48 h TD les vendredis**

### **Le S08 FPC**

Après un premier semestre S07 sur la question du patrimoine, le projet/séminaire du S08 a pour ambition d'aborder les outils de la stratégie urbaine d'une part et ceux de la mise en forme architecturale d'autre part. Le projet urbain et architectural essaiera de poursuivre un récit du territoire et une problématisation des questions actuelles liées au développement urbain soutenable initiés dans son questionnement en séminaire.

### **Séminaire 48 h**

Le séminaire développera des outils d'analyse urbaine appliqués au site de projet parallèlement à des apports théoriques en lien avec les problématiques émergent du territoire étudié et plus particulièrement celles liées aux questions de soutenabilité. Il apportera également des connaissances sur l'histoire des villes et des territoires.

Ces entrées nourriront une pensée critique de la pratique et de la conception du projet architectural et urbain.

Les outils d'analyse permettent de construire et de transmettre une représentation du site sur lequel le projet s'implantera. Il s'agit de construire le récit d'un territoire dont le projet prendra naturellement la suite, en continuité ou en opposition. L'analyse aide à comprendre par la promenade, par le dessin et par la comparaison. Sa restitution implique une recomposition d'éléments hétérogènes, une appropriation de données à des échelles physiques et temporelles multiples. Son récit invite à la synthèse.

La lecture d'un site passe par une décomposition thématique (topographie, paysage, réseau de voies, construction, découpage foncier, contraintes environnementales et techniques, usages, équipements...).

L'analyse n'est pas une phase préalable au projet, elle est déjà projet. Le projet n'est pas seulement un processus de conception, il est producteur de connaissance. L'analyse permet un récit du site et du territoire, et le projet vérifie cette description.

Cette phase d'analyse devra permettre de construire un récit de ce territoire en le repositionnant dans l'organisation de la ville actuelle comme dans son développement historique.

En même temps, l'analyse critique d'opérations urbaines et architecturales permettra de construire un

corpus de références de projets.

Des lectures de textes de recherche actuels sur la ville et le territoire permettront d'étayer les problématiques émergentes du territoire par une entrée spécifique : entrée sociale, entrée du risque naturel, entrée de l'étalement urbain, etc.

#### Analyse urbaine par équipe

A l'échelle de l'agglomération et de la ville (1/50 000 et 1/10 000), une cartographie permettra d'exposer une histoire de l'urbanisation de la ville choisie et plus particulièrement du secteur d'intervention sélectionné par l'équipe d'enseignant.

A l'échelle du quartier, un travail de cartographie permettra de comprendre son organisation urbaine, son fonctionnement et l'identification des enjeux. Il analysera notamment l'évolution dans le temps :

- de la trame viaire (voies, espaces publics, ilots, cul-de-sac...)
- des formes du bâti
- de l'organisation parcellaire
- du paysage
- On mettra ainsi en évidence les composantes architecturales ; les potentialités foncières ; les dysfonctionnements et les besoins non satisfaits du quartier.

#### Analyse individuelle d'une opération de référence de projet architectural intégré dans un dispositif urbain (ex un projet d'éco-quartier)

- Plan masse dans son contexte et plan du réseau viaire au 1/1000
- Plan masse de l'opération précisant le statut des espaces intérieurs au 1/500
- Plan du rez-de-chaussée au 1/500 et détails au 1/200
- Coupe au 1/500 et détails au 1/200
- Détails éventuels et croquis expliquant le fonctionnement du projet
- Eléments quantitatifs : nombre de logements à l'hectare, proportion d'espaces bâtis/verts/voirie...
- Eléments descriptifs : desserte depuis l'espace public, distribution interne, traitement des vis-à-vis, des mitoyennetés, mixités d'usages, traitement des rdc, rapport au paysage, à la ville, transports, sociologie des habitants, matériaux utilisés ...

#### Problématique

Un livret compilera ces différentes analyses et sera complété par une problématique émergente du site et nourrie d'un état de l'art.

**La rentrée a lieu le 27 février 2023.**

#### Environnement professionnel :

##### **Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :**

L'ENSA-Marseille accueille environ 1100 étudiants chaque année, dont 959 en formation initiale (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles) et 13% d'étudiants étrangers (toutes formations confondues).

Elle est la seule école d'architecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la région Corse d'où sont issus une grande majorité d'étudiants. Outre la formation initiale organisée en quatre départements pour le 2<sup>e</sup> cycle, l'ENSA-Marseille, s'appuyant sur un département de la recherche doctorale en architecture (DREAM), est l'une des 12 écoles à avoir mis en place une formation doctorale dont le développement constitue une priorité. Avec l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional d'Aix-Marseille Université et l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage, elle construit l'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires.

L'école propose également un double cursus architectes/ingénieurs - ingénieurs/architectes avec Polytech'Marseille d'Aix Marseille Université.

Elle est l'une des 5 écoles délivrant le diplôme d'architecte en formation continue avec un recrutement

bisannuel.

### **Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :**

L'école de Marseille accueille **trois unités de recherche habilitées** :

L'unité de recherche **PROJECT(s)** aborde la question du projet dans les disciplines de l'architecture, du paysage, de l'urbanisme, du design et de l'ingénierie. Elle a vocation à étudier les savoirs en actes dans le projet : les savoirs convoqués et utilisés dans la conception ; les savoirs transformés et produits par la conception. Elle cherche à déterminer sous quelles formes ceux-ci sont effectivement sollicités, et ceux-là, effectivement produits.

Cette approche du projet, qu'elle soit disciplinaire ou transdisciplinaire, puise dans les cinq axes du laboratoire qui organisent, en leur sein, des thèmes et actions de recherche : "Pédagogie réflexive du et pour le projet" ; "Les territoires et objets multiscalaires en projet" ; "Projeter face aux risques" ; "Ambiances, Energie, Environnement durable dans le projet" ; "Modèles numériques et méthodes pour le projet".

**INAMA** : Les travaux du laboratoire sont centrés sur l'époque contemporaine (XIX siècle à nos jours) et l'aire régionale Méditerranéenne, ils abordent les questions des productions doctrinales et de projets à différentes échelles. Déclinant une thématique générale centrée sur les rapports entre dynamiques globales et locales, les recherches traitent particulièrement : de la construction contemporaine du territoire urbain et métropolitain (histoire et atlas des territoires), des transferts et adaptations de normes et de modèles, de la construction des postures méditerranéistes en architecture, des jeux d'acteurs entre experts et politiques, des doctrines et des pratiques d'identification et d'intervention sur les patrimoines.

### **MAP-GAMSAU**

Le laboratoire MAP-Gamsau est l'équipe fondatrice de l'UMR 3495 CNRS/MCC MAP. Le MAP, Unité Mixte de Recherche du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et du Ministère de la Culture et de la Communication, fédère des équipes au CNRS et au sein des écoles d'architecture de Lyon, Nancy, Marseille et Paris La Villette.

Depuis janvier 2014, le Map-Gamsau est hébergé par le CNRS sur le campus Joseph Aiguier à Marseille.

L'équipe s'est recentrée autour d'un objectif scientifique principal : développer des méthodes, des outils et des modèles pour observer, comprendre et documenter les évolutions du bâti patrimonial. Interrogeant des technologies et formalismes existants, ou en introduisant des outils informatiques et des méthodologies d'étude expérimentales, l'approche du laboratoire se caractérise par les quatre éléments suivants : une méthode de travail, intégrant les logiques de modélisation architecturale aux pratiques de la visualisation d'informations ; une mise en œuvre de modèles théoriques et de représentations graphiques répondant aux exigences particulières du domaine d'application ; des protocoles d'acquisition de données métriques innovants ; un important effort de déploiement des travaux de recherche vers les communautés scientifiques et professionnelles du domaine ainsi que vers le grand public.

Depuis janvier 2016, l'équipe est liée au Centre Interdisciplinaire de Conservation et Restauration du Patrimoine (CICRP) au travers d'une convention de laboratoire commun (Lab-Com MAP(CICRP)).

### **Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :**

Le projet étant placé dans les études d'architecture au cœur de l'enseignement, une organisation forte et cohérente a été mise en place à l'école de Marseille)

En 1er cycle, l'enseignement du projet est organisé sous forme de studios semestriels (648 heures d'enseignement sur 2200 heures, soit 30 % du nombre d'heures total). A ces studios sont rattachés des travaux dirigés pluridisciplinaires de 16h.

En 2e cycle, l'enseignement du projet structure avec les enseignements de séminaire l'activité des quatre domaines d'études (480 heures, soit 40 % des 1200 heures).

En 1er cycle, une équipe pédagogique est responsable de l'enseignement du projet par semestre et encadre toute la promotion. Elle est organisée en studios travaillant sur la base d'une thématique commune affichée dans le programme. Par ailleurs, outre les travaux dirigés pluridisciplinaires, la collégialité a été renforcée avec les autres domaines d'enseignement. Ainsi, l'enseignement d'analyse architecturale et urbaine est partagé au 2e semestre pour une journée par semaine avec les 3 autres groupes de disciplines : Représentation en 1ère année, Construction en 2<sup>ème</sup>, Ville et Territoires et Société en 3<sup>ème</sup> année.

Le 2e cycle est structuré en quatre domaines d'études prenant en charge studios séminaires et cours. Le domaine d'études est un lieu de débat ; son espace de travail privilégié est le territoire méditerranéen. Il doit conduire l'étudiant à une pensée et une démarche autonome mesurée au travers de la production du PFE et du mémoire. Le domaine d'études doit également préparer l'étudiant à la démarche de recherche, ceci en lien avec un ou plusieurs laboratoires de recherche de l'école. A la fin de chaque semestre, les studios de projet organisent des jurys de correction communs auxquels peuvent être conviées des personnalités extérieures à l'école. Le domaine d'études valorise sa production pédagogique et de recherche par des expositions, débats et éditions.

**Liaisons hiérarchiques :**

Directrice de l'école

**Liaisons fonctionnelles :**

Ensemble de la communauté enseignante, chercheurs et personnel administratif

**Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :**

localisation à Marseille, sur le site de Luminy ; respect impératif de l'emploi du temps.

**Titres, diplômes et compétences requis (fournir les justificatifs) :**

- être titulaire du diplôme d'architecte avec une vraie culture constructive
- avoir une expérience d'enseignement universitaire ou en école de l'architecture en France voire à l'étranger en ayant développé une capacité d'enseignement pratique et théorique du projet ; ou en centre de formation professionnelle pour les artisans
- être doté d'une capacité à s'intégrer dans une équipe et à animer des synergies pluridisciplinaires ;
- avoir obligatoirement un emploi principal.

**Profil recherché :**

Un architecte ayant une solide expérience de maîtrise d'œuvre et/ou de construction présentant :

- Expérience solide de praticien impérative
- Bonne maîtrise des questions constructives indispensable
- Capacité à organiser un travail collectif et à assurer un suivi de projet

**Nature et durée des contrats :**

- lettre d'engagement de l'ENSA-Marseille
- Ce contrat est limité à 48h du 1<sup>er</sup> février au 30 juin 2023.
- Base de la rémunération brute : 1920€ (hors prélèvement à la source), versés sur déclarations des heures réellement effectuées.

**Dossier de candidature :**

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- Une lettre de motivation.
- Une note pédagogique relative à la spécificité de l'enseignement du projet et de la théorie dans les

écoles d'architecture développée au regard du projet d'établissement & pédagogique de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille (3 pages maximum) .

- Un CV faisant ressortir ses expériences professionnelles, ses références (diplômes, publications, enseignement, recherche), ses réalisations et sa situation professionnelle actuelle.
- Une copie des diplômes.
- Une attestation d'activité principale (hors enseignement).
- Une copie de la carte nationale d'identité.

### **Dépôt des candidatures**

Les dossiers de candidature complets doivent être transmis par voie électronique à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille : 184 avenue de LUMINY – case 924 – 13288 Marseille cedex 09,  
**avant le mercredi 4 janvier à 18 heures** à [recrutement@marseille.archi.fr](mailto:recrutement@marseille.archi.fr)

Le dossier portera la mention «  
recrutement d'un contractuel – S8-séminaire 48h TPCAU -FPC».

Après examen des dossiers par le jury, les candidats dont les dossiers seront présélectionnés et prévenu au plus tard le 15 janvier s'ils sont auditionnés

**Mardi 19 janvier à partir de 14h00 sur le site de Luminy (date à confirmer)**

**La rentrée universitaire du 2<sup>ème</sup> semestre 2022-2023 aura lieu le 27 février 2023**

**Qui contacter ? :**

**Hélène Corset-Maillard** directrice : [helene.corset-maillard@marseille.archi.fr](mailto:helene.corset-maillard@marseille.archi.fr)

**Carole Lenoble** enseignant chercheur : [carole.lenoble@marseille.archi.fr](mailto:carole.lenoble@marseille.archi.fr)